



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/ICCP/Org/1
24 février 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LE PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

Réunion d'organisation
Montréal, 29 janvier 2000

RAPPORT DE LA RÉUNION D'ORGANISATION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LE PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

INTRODUCTION

1. Le Comité intergouvernemental pour le protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a été établi par le paragraphe 5 de la décision EM-I/3 de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, adoptée à la reprise de la session de la première réunion extraordinaire, tenue à Montréal du 24 au 29 janvier 2000.

2. Conformément au paragraphe 8 de cette décision, le Comité intergouvernemental a tenu une session d'organisation immédiatement après la clôture de la réunion extraordinaire de la Conférence des Parties à 6 h 10 le samedi 29 janvier 2000 afin d'élire son Bureau parmi les représentants des Parties présentes à la Convention sur la diversité biologique.

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. La réunion a été ouverte par M. Philemon Yang (Cameroun), président du Comité intergouvernemental, conformément au paragraphe 8 de la décision EM-I/3 de la Conférence des Parties.

II. ÉLECTION DU BUREAU

4. À la suite des nominations effectuées parmi les représentants des groupes régionaux, le Comité intergouvernemental a décidé que, outre le président, son Bureau devrait inclure les représentants des Parties suivantes à la Convention : Danemark, Inde, République islamique d'Iran, Pérou, Pologne, Saint-Kitts-et-Nevis, Afrique du Sud, Suisse et Ukraine.

5. Les Parties ont été priées de soumettre le plus tôt possible au Secrétariat les noms de leurs représentants au Bureau.

III. CLÔTURE DE LA RÉUNION

6. Le Président a déclaré close la réunion d'organisation du Comité intergouvernemental pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques le samedi 29 janvier 2000 à 6h 20.